

4.2.5 Les autres espèces remarquables du site

Outre les espèces inscrites à l'annexe II qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, il faut signaler la présence d'espèces patrimoniales et/ou menacées sur le site. Ces espèces, inscrites à l'annexe IV de la DH, sur les listes de protection nationale, régionale, et/ou sur les listes rouges d'espèces menacées, doivent être prises en compte lors de toute opération de gestion sur le site. Ces espèces sont listées dans la Figure 42.

ESPECES VEGETALES							
Nom latin	Nom vernaculaire	DH	PN	PR	ZNIEFF	LRN	LRM
<i>Cyclosorus pozoii</i> (Lag.) C.M.Kuo	Stegnogramme de Pozo		x		x	CR	
<i>Cystopteris diaphana</i> (Bory) Blasdell	Cystoptéris diaphane		x		x	VU	
<i>Daboecia cantabrica</i> Huds.	Bruyère de St Daboec		x		x		
<i>Drosera intermedia</i> Hayne	Rosolis intermédiaire		x		x		
<i>Drosera rotundifolia</i> L.	Rosolis à feuilles rondes		x		x		
<i>Dryopteris aemula</i> (Aiton) Kuntze	Dryoptéris à odeur de foin		x		x	LC	
<i>Dryopteris remota</i> (A.Braun ex Döll) Druce	Fougère à pennes espacées			x	x		
<i>Hymenophyllum tunbrigense</i> L.	Hyménophyllum de Tunbridge				x	LC	
<i>Lithodora prostrata</i> Loisel.	Grémil à rameaux étalés		x		x		
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub	Lycopode des tourbières		x		x	NT	
<i>Marchesinia mackaii</i> (Hook.) S. Gray	Marchésinie de Mackay			x			
<i>Narcissus bulbocodium</i> L.	Trompette de méduse	IV			x		
<i>Narthecium ossifragum</i> (L.) Huds	Narthécie des marais			x	x		
<i>Senecio bayonnensis</i> Boiss	Séneçon de Bayonne		x		x	LC	
<i>Sphagnum molle</i> Sull.	Sphaigne molle	V		x			
ESPECES ANIMALES							
Mollusques continentaux							
<i>Neniatlanta pauli</i> J. Mabille	Clausilie basque		x				
<i>Trissexodon constrictus</i> Boubée	Hélice de Navarre		x				LC
Coléoptères							
<i>Bolitophagus reticulatus</i> L.					x		
<i>Eurythyrea quercus</i> Herbst					x		
<i>Neomida haemorrhoidalis</i> Fabricius					x		
<i>Prostomis mandibularis</i> Fabricius					x		
<i>Teredus cylindricus</i> Olivier					x		
<i>Thymalus limbatus</i> Fabricius					x		
<i>Triphyllus bicolor</i> Fabricius					x		
Herpétofaune							
<i>Alytes obstetricans</i> Laurenti	Crapaud accoucheur	IV	x			LC	LC
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin	Lézard vert	IV	x			LC	LC
<i>Natrix natrix</i> Linnaeus	Couleuvre à collier		x			LC	LC
<i>Podarcis muralis</i> Laurenti	Lézard des murailles	IV	x			LC	LC
<i>Rana temporaria</i> L.	Grenouille rousse	V	x			LC	LC
<i>Hierophis viridiflavus</i> Lacepède	Couleuvre verte et jaune	IV	x			LC	LC
<i>Lissotriton helveticus</i> Razoumowsky	Triton palmé		x			LC	LC

<i>Zootoca vivipara</i> Jacquin	Lézard vivipare		x			LC	LC
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus	Orvet fragile		x			LC	LC
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti	Coronelle lisse	IV	x		x	LC	LC
<i>Zamenis longissimus</i> Laurenti	Couleuvre d'Esculape	IV	x		x	LC	LC
<i>Vipera seoanei</i> Lataste*	Vipère de Séoane*	IV	X		x	NT	LC
Lépidoptères							
Nom latin	Nom vernaculaire	DH	PN	PR	ZNIEFF	LRN	LRM
<i>Maculinea alcon alcon</i> Denis & Schiffermüller*	Azuré des mouillères*		X			NT	
Chauves-souris							
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	IV	x			LC	LC
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	IV	x		x	LC	LC
<i>Pipistrellus kuhli</i>	Pipistrelle de Kuhl	IV	x			LC	LC
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	IV	x			LC	LC
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	IV	x		x	LC	LC
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	IV	x		x	LC	LC
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	IV	x		x	LC	LC
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	IV	x		x	NT	LC
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	IV	x		x	NT	LC

Figure 42. Liste des principales espèces menacées recensées sur le site

Les statuts de protection à différentes échelles :

DH : Directive Habitats (Annexe II ou IV) ; PN : Protection Nationale ; PR : Protection Régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante ZNIEFF ; LRN : Liste Rouge Nationale ; LRM : Liste Rouge Mondiale.

Pour les listes rouges nationales et mondiales, les modalités sont les suivantes :

CR : espèces en danger critique d'extinction – VU : espèce vulnérable – NT : espèce quasi menacée – LC : espèce présentant une préoccupation mineure

Deux de ces espèces (signalées par un astérisque dans le tableau) n'ont pas été encore observées sur le site, mais leur présence est très probable, de par leur aire de distribution, et la présence d'un habitat favorable sur le site Natura 2000.

En effet, l'aire de répartition de la vipère de Séoane en France est très restreinte, et uniquement dans les Pyrénées-Atlantiques ; elle colonise toutes sortes d'habitats, principalement les zones de landes riches en ronciers, habitat bien présent sur le site. Espèce relativement discrète, elle n'a pas été encore été observée sur le site Natura 2000, mais peut y être présente.

Par ailleurs, l'Azuré des mouillères est une espèce de rhopalocère protégée au niveau national, et qui a fait l'objet d'un programme pluriannuel de recherche et de conservation sur 5 papillons de zones humides, menée de 2011 à 2012. Ce programme collaboratif, coordonné par le CEN Aquitaine, a inclus des prospections spécifiques à l'Azuré des mouillères sur la zone du site Natura 2000. En effet, sa plante-hôte, la gentiane pneumonanthe est présente dans plusieurs zones de landes sur le site. Les prospections réalisées en 2012 ont permis de détecter des pontes d'Azuré des mouillères dans des zones situées à moins de 200m du site Natura 2000, sur la commune d'Espelette.

Il est donc fortement probable que l'espèce puisse être présente sur le site Natura 2000, ce qui nécessite de prendre des précautions particulières lors de mesures de gestion sur le site, en particulier de juillet à septembre, pendant la période de reproduction de l'espèce.

D'autre part, bien que le site Natura 2000 « Massif du Mondarrain et de l'Artzamendi » ne soit pas désigné pour la conservation des espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux, il est important de prendre en compte notamment la présence d'espèces inféodées à des habitats dépendant directement de la gestion : ainsi, les landes étant elles-mêmes le résultat d'une certaine activité humaine (pastoralisme), leur conservation passera par des opérations de gestion, qui seront évoquées dans le chapitre 6 du Document d'Objectifs. Il sera alors primordial d'adapter ces mesures (période d'intervention notamment) aux espèces inféodées à ces milieux (Fauvette pitchou, Pié-grièche écorcheur, Pouillot ibérique et Tarier pâtre notamment).



Photographie 38. Coronelle lisse
Source : CEN Aquitaine



Photographie 39. Lézard vivipare
Source : CEN Aquitaine



Photographie 40. Lézard vert
Source : CEN Aquitaine



Photographie 41. Grenouille rousse
Source : CEN Aquitaine



Photographie 42. Azuré des mouillères
Source : CEN Aquitaine



Photographie 43. Sérotine commune
Source : Michael Sol



Photographie 44. Bruyère de St Daboec
Source : CEN Aquitaine



Photographie 45. Hyménophylle de Tundbridge
Source : CEN Aquitaine



Photographie 46. Rossolis à feuilles rondes
Source : CEN Aquitaine



Photographie 47. Rossolis à feuilles intermédiaires
Source : CEN Aquitaine



Photographie 48. Narthécie des marais
Source : CEN Aquitaine



Photographie 49. Sénéçon de Bayonne
Source : CEN Aquitaine

4.3 REVISION DU FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES (FSD)

4.3.1 Habitats

6 habitats d'intérêt communautaire qui n'étaient pas inscrits au FSD du site Natura 2000 ont été caractérisés et cartographiés.

- Communautés annuelles oligotrophiques à mésotrophiques, acidiphiles, de niveau topographique moyen, planitiaires à montagnardes, des *Isoeto-Juncetea* (3130)
- Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des *Littorelletea uniflorae* (3110-1)
- Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (6230-5)
- Pelouses maigres de fauche de basse altitude (6510)
- Forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion* (9180)
- Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont pyrénéen (9230-4)

A l'inverse, quatre habitats d'intérêt communautaire mentionnés au FSD du site n'ont pas été caractérisés sur le site :

- Tourbières basses alcalines (7230) : la cartographie spécifique aux zones humides sur le site n'a pas permis de caractériser cet habitat. Ceci peut s'expliquer d'une part par la nature acide de la majeure partie des sols du site, et d'autre part, par le fait que les tourbières basses alcalines peuvent être progressivement colonisées par des Sphaignes, ce qui entraîne une évolution vers des tourbières *acidiphiles**, ou des communautés de bas-marais (*Caricion fuscae*). Les sphaignes (accompagnées éventuellement d'espèces caractéristiques de bas-marais acidiphiles) peuvent côtoyer un certain moment le cortège d'espèces des bas-marais alcalins, jusqu'à ce que l'acidification du milieu qu'elles engendrent par échanges ioniques exclut ces communautés neutro-alcalines et ne laissent place qu'aux seules formations acidiphiles. Ainsi, sur le site, une partie des bas-marais acidiphiles décrits dans la cartographie des habitats, peut être le résultat d'une évolution de ces tourbières basses alcalines.
- Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (*Androsacetalia alpinae* et *Galeopsietalia ladani*) (8110) : aucune communauté végétale caractéristique n'a été observée sur les zones d'éboulis du site. Ces zones, situées en pied de falaise, ne présentent pas de *lithosol** entre les éléments pierreux ou sous la couche formée par ces éléments, et ne permettent pas le développement d'une végétation caractéristique.
- Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux (91E0-8) : les conditions stationnelles caractérisant cet habitat (nappe permanente circulante, avec un sol de type alluvial, peu évolué), sont seulement très occasionnelles à l'échelle du site ; ainsi, cet habitat ne serait que très ponctuellement présent. Par ailleurs, ce type d'habitat lié au fonctionnement des cours d'eau est plus présent sur le site Natura 2000 « La Nive ».
- Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii* (8230) : les relevés phytosociologiques réalisés sur ce type d'habitat n'ont pas permis une caractérisation certaine de l'habitat. Dans les fiches-actions présentés dans le paragraphe 6, il est proposé de compléter la description des habitats rocheux (fiche CS-2).

4.3.2 Espèces

Les 8 espèces citées au FSD ont été répertoriées sur le site.

5 espèces animales non inscrites au FSD ont été recensées sur le site : le Petit rhinolophe, la Barbastelle d'Europe, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein, et le Scarabée Pique-Prune.

Bilan relatif aux habitats naturels du site

46 habitats naturels ont été caractérisés sur le site, dont 15 d'intérêt communautaire, parmi lesquels 3 prioritaire.

Presque 34 % du site est occupé par des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaires.

Habitats à très fort enjeu patrimonial :

- **Formations de zones humides**
 - Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*
 - Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*
 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)
- **Hêtraies atlantiques acidiphiles**
- **Landes à bruyères**
- **Pelouses à Nard**

Principaux habitats d'intérêt communautaire	Facteurs principaux de dégradation
Zones humides (Landes humides, dépressions du <i>Rhynchosporion</i>)	Assèchement, piétinement
Formations forestières (Hêtraies atlantiques acidiphiles, Forêts de pente, Chênaies à chêne tauzin)	Vieillessement et non renouvellement des peuplements (manque de régénération naturelle)
Habitats agropastoraux (landes ibéro-atlantiques, pelouses à Nard)	- Surpâturage de certaines zones, qui entraîne une perte des espèces caractéristiques de l'habitat - Manque de pâturage de certaines zones, qui évoluent vers un stade préforestier

Bilan relatif aux espèces d'intérêt communautaire du site

13 espèces d'intérêt communautaire ont été recensées sur le site.

Espèces à très fort enjeu patrimonial :

- **Soldanelle velue**
- **Trichomanes remarquable**
- **Rosalie des Alpes**
- **Scarabée Pique-Prune**
- **Rhinolophe euryale**

Etat de conservation des espèces d'intérêt communautaire du site

Espèces végétales (Soldanelle velue, Trichomanès remarquable)

Les stations sont généralement en bon état de conservation. Néanmoins, des variations liées au fonctionnement hydrologique, et un risque de dégradation des stations (cueillette, hydrologie) nécessitent de veiller à leur maintien.

Insectes saproxyliques (Rosalie des Alpes, Scarabée Pique-Prune, Grand capricorne, Lucane cerf-volant)

Menacés par la régression de leur habitat ; le pâturage en zone forestière remet en cause la régénération naturelle et donc la pérennité de ces habitats.

Chauves-souris (Rhinolophe euryale, Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Petit rhinolophe)

Leur conservation passe par le maintien des gîtes de reproduction mais également de leurs terrains de chasse (prairies de pâture et de fauche, maintien des corridors écologiques)

Escargot de Quimper

Les stations de cette espèce sont très ponctuelles, et la disparition de certains massifs boisés pourrait contribuer à morceler son habitat et son aire de répartition.